

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

25<sup>ème</sup> année - N°4735 - Mercredi 23 Octobre 2024 - Prix : 200 Fc

DÉMISSION DU DG DE LA SONELEC :

## Il a fini par jeter l'éponge



Mohamed Djounaid, Ex DG de la Sonelec devant la presse.

## PATRIMOINE :

## Focus sur les sultanats historiques

*Le Collectif du Patrimoine des Comores, avec le soutien de l'Ambassade de France, a organisé les 15 et 16 octobre derniers un colloque sur les enjeux de développement des sultanats historiques des Comores et la place des femmes. C'était l'occasion de discuter de l'inscription des sultanats historiques des Comores au patrimoine mondial de l'UNESCO ainsi que du rôle des femmes dans la préservation culturelle.*

Les Comores possèdent une riche histoire marquée par l'influence de plusieurs sultanats. Ces derniers ont joué un rôle crucial dans le développement culturel, politique et économique de la région. Du 15 au 16 octobre 2024, un colloque s'est tenu à Anjouan, organisé par le Collectif du Patrimoine des Comores en collaboration avec l'Ambassade de France à Moroni. Situés à 300 km de la côte orientale de l'Afrique, les Sultanats Historiques des Comores (SHC) font partie intégrante de l'aire géoculturelle swahilie. Selon le Dr Bourhane Abdérémane, enseignant-chercheur et ancien directeur régional du CNDRS à Anjouan, toutes les données scientifiques disponibles en archéologie, en histoire et dans le domaine du patrimoine culturel, dans toute leur diversité, montrent une forte similarité, sans pour autant ignorer les spécificités distinctives entre la côte swahilie et les SHC.

Lors de ce colloque, cet expert en patrimoine a mis l'accent sur la présentation des médinas des

Sultanats Historiques des Comores, leurs caractéristiques communes ainsi que les enjeux et les forces des SHC dans cet espace. « La valorisation du patrimoine des Comores est conditionnée par la durabilité de la conservation des sites et biens culturels. La création en 1979 du CNDRS n'a pas été accompagnée d'un budget suffisant pour remplir son rôle », a souligné Hadad Salim Djabir, directeur régional du CNDRS à Mohéli.

Les deux jours du colloque, intitulé « Enjeux de développement des Sultanats Historiques des Comores et la place des femmes dans la préservation du patrimoine culturel », ont mis en lumière le patrimoine des îles, des villes et des villages. Ce patrimoine forme le visage des Comores, constitué de monuments, de palais, de maisons princières, de places et de médinas, ainsi que de sites remarquables, qu'ils soient ruraux ou urbains. Le colloque a également souligné le rôle clé des femmes dans la sauvegarde du patrimoine, en tant que garantes des coutumes, des savoir-faire et animatrices des lieux.

« Ces journées vont également mettre en avant l'engagement des acteurs comoriens du patrimoine, notamment du CNDRS, du Collectif du Patrimoine et des gardiens du patrimoine, avec une mention spéciale pour Mme Fatima Boyer, qui a permis d'initier l'inscription des Sultanats Historiques des Comores au patrimoine mondial de l'humanité. Elle a également montré la voie à suivre en matière de rénovation du patrimoine bâti aux Comores. Visiter

aujourd'hui les rénovations du palais d'Ujumbé à Mutsamudu nous procure un magnifique voyage dans le temps des sultans », a avancé Ludovic Khamchane, attaché de coopération à l'Ambassade de France, représentant l'ambassadeur de France lors de ces journées consacrées aux sultanats historiques.

Le patrimoine culturel des Comores comprend plusieurs dizaines de monuments, bâtiments, ouvrages et sites de toute nature présentant un intérêt historique ou artistique à préserver. « C'est une chance pour tous les citoyens d'avoir, dans un rayon de quelques kilomètres, une façade, un édifice, un témoin de l'Histoire à contempler ou à visiter. Ce que nous avons acquis avec la notion de patrimoine, c'est aussi que la valeur du patrimoine n'est pas nécessairement déterminée selon une échelle de valeurs universelles, mais par celle que lui assignent les communautés qui l'identifient comme un élément procurant un sentiment d'identité et de continuité », a-t-il poursuivi. Il a ajouté : « Nous savons que les choses ont beaucoup changé depuis les premières démarches de protection du patrimoine, tout comme les enjeux. Aujourd'hui, ces enjeux sont d'ordre économique, environnemental, social et culturel. Je me réjouis que nous puissions aborder tous ces sujets cette semaine afin de préparer les Comores à cette inscription. »

Dans ce processus, l'Ambassade de France a clairement pris position depuis plusieurs



années : soutenir la protection du patrimoine matériel et immatériel. À ce titre, elle a notamment financé, en partenariat avec le PNUD et le CNDRS, la réalisation des dernières études nécessaires pour permettre le classement des Sultanats Historiques, ainsi que la formation de guides, d'artisans à travers des chantiers-écoles, et de spécialistes du patrimoine.

Pour rappel, les Comores disposent d'un riche patrimoine culturel, fruit du métissage, dont les plus anciens vestiges encore visibles datent du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce patrimoine comprend également des vestiges de la période coloniale. Après l'indépendance, ce patrimoine a été laissé à l'abandon, victime de destructions volontaires ou d'effondrements. Cependant, des Comoriens vivant en France, ainsi que des amis des Comores, se sont fixés pour objectif l'inscription de ces biens au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Depuis 2005, un processus d'inscription des sultanats au patrimoine culturel mondial de

l'UNESCO a été lancé, avec une accélération notable à partir de 2020. Une mission d'experts de l'UNESCO est arrivée à Moroni et a émis des recommandations pour faire avancer ce processus. Il s'agissait notamment de mener des études sur l'architecture urbaine, le patrimoine urbain, ainsi que des études anthropologiques, sociales, économiques, juridiques, historiques et sur le tourisme culturel.

Le vendredi 2 août 2024, le Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique (CNDRS) a organisé un atelier d'échange sur les médinas des Sultanats Historiques des Comores afin de discuter des rapports effectués sur le terrain dans les médinas de Moroni, d'Itsandra, d'Ikoni, de Ntsundjini, de Domoni et de Mutsamudu. L'objectif de ces échanges était d'assurer le suivi et l'évaluation du plan d'activités lié au dossier d'inscription des sultanats historiques des Comores au patrimoine mondial de l'UNESCO.

MY

## HABARI ZA UDUNGA

## Honnête et compétent : la quadrature du cercle

*Dans les îles de la lune, il a été toujours difficile de suivre le cheminement des hommes et des partis politiques et c'est un doux euphémisme. Il n'est pas rare que dans certaines situations on nage dans l'irrationnel. C'est donc naturellement qu'on en vient à raisonner par l'absurde. L'absurdité vient du fait que sur un tout petit espace, on se retrouve avec moult chefs de partis ou se déclarant tel. Le ridicule ne tuant pas, pourquoi s'en priver !*

Et c'est ainsi quand on essaie d'examiner les discours et les actes de notre microcosme politique sous les cocotiers, on ne manque pas de se dire si réellement, ce dernier a une claire conscience de ses comportements et de ses agissements. En définitive, on en arrive à se demander si ce ne sont pas les palabres dans les « bangwés » et la rue, qui dirigent les faits et

gestes du microcosme, dans la mesure où on a du mal à comprendre l'irrationalité qui guide nos grands hommes sous les cocotiers.

Nous disons souvent que tout cela demande de renouveler la manière dont nous concevons la politique. En renouvelant notre façon d'aborder les problèmes, cela nous amènera inéluctablement à soulever toutes sortes de questionnements sur cette fuite en avant qui ne dit pas son nom. Le plus important est d'admettre là où nous avons failli et d'ouvrir le débat à des nouvelles approches qui prennent en compte les réalités du pays et qui valorisent les compétences et l'honnêteté.

On notera que l'ensemble des acteurs présents dans l'arène nationale, chacun à travers le filtre de ses intérêts, contribue finalement à révéler une définition d'une politique qui ne prend en compte que ses intérêts propres au détriment de

l'intérêt général. En effet sur une scène mondialisée, en proie à une concurrence effrénée pour l'accès aux ressources financières, énergétiques et aujourd'hui alimentaires, il n'est pas sûr que ce soit par le morcellement à l'infini du pays que nous allons contribuer à résoudre nos problèmes.

Les débats politiques qui doivent éclairer le citoyen de base, ont fait place à un ring où tous les coups sont permis par les réseaux surtout. On oublie que de part et d'autre dans les îles de la lune, nous serons toujours amenés à nous fréquenter par le jeu des alliances contre-nature, des retournements de veste avec armes et bagages seront opérés. On a l'impression que les problèmes du pays vont se résoudre par nos palabres et les combats sur les réseaux sociaux à n'en plus finir. Dans un de nos articles, nous évoquions la nécessité d'être honnête et compétent pour mieux servir les îles de la

lune. Il semble que pour certains, cela ressemble à la quadrature du cercle.

Il est évident que la complexité des questions à résoudre a engendré des dysfonctionnements de part et d'autre de l'échafaudage institutionnel. Il n'en demeure pas moins

que les enjeux du moment nécessitent une attention de tous les instants de la part de notre microcosme politique pour que le pays soit le seul centre de nos préoccupations.

Mmagaza

<b>La Gazette des Comores</b>	Nabil Jaffar
<b>Fondateur et Directeur général</b>	Riwad
Said Omar Allaoui	A Bardraoui
<b>Directeur de la publication</b>	Mohamed Ali Nasra
Elhad Said Omar	<b>Mise en page</b>
<b>Rédactrice en chef</b>	Abdouchakour Aladi Nourou
Andjouza Abouheir	<b>Responsable commercial</b>
<b>Secrétaire de rédaction</b>	Mariama Mhoma
Toufè Maecha	<b>Documentation archiviste</b>
<b>Rédaction</b>	Hadidja Abdou
Mohamed Youssef	<b>Photographe / Site Web</b>
Sanaa Chouzour	Mohamed Said Hassane
A. Mmagaza	<b>Impression</b>
M.I.M Abdou	Graphica Imprimerie
Nassuf Ben Amad	<a href="http://www.lagazettedescomores.com">www.lagazettedescomores.com</a>
Kamal Gamal Abdou	Tel: 773 91 21/ 322 76 45

## DÉMISSION DU DG DE LA SONELEC :

## Il a fini par jeter l'éponge

*Le patron de la Sonelec Soilihi Mohamed Djounaid a rendu le tablier, hier, après plus de trois ans à la tête de la société. Il aura fatalement échoué à honorer ses engagements d'assurer une fourniture régulière de l'électricité à la population, même durant le mois sacré de ramadan dont la promesse n'a guère été tenue.*

« Il est temps pour moi de passer la main ». Hier mardi, le directeur général de la Sonelec, Soilihi Mohamed Djounaid, a annoncé sa démission au cours d'une conférence de presse organisée dans ses bureaux, à Volovololo. Il explique sa décision par le fait que « malgré l'engagement sans faille et les nombreux progrès accomplis par l'entreprise durant ces quatre années, certains défis persistent et ont un impact sur la continuité du service et la satisfaction de nos clients ». « Alors, bien que convaincu du potentiel de la société et la justesse des projets mis en place pour la transition énergétique du pays, il me semble responsable de reconnaître que, malgré mes efforts, mon engagement et

ma volonté à réussir, certains objectifs n'ont pas été atteints comme souhaité, et j'en tire les conséquences », devait-il reconnaître.

Nommé depuis 2020, il en a profité pour dérouler son bilan. « A mon arrivée, je fus confronté à trois principaux défis : la fraude et les défauts de paiement, le coût élevé de l'exploitation et de l'entretien des centrales thermiques et enfin les défaillances techniques. Face à ces trois défis, mon équipe et moi-même avons décidé d'y répondre de façon durable, de sorte que nos réponses puissent être pérennisées longtemps. S'agissant de la fraude et les défauts de paiement, la Sonelec a enregistré un déficit important en 2023 qui équivalait à environ 3 milliards KMF, et ce, malgré un excédent brut d'exploitation positif de près de 216 millions KMF », explique-t-il.

Et de poursuivre, « nous avons un taux de production non facturée beaucoup trop élevé, dû aux défaillances techniques (les pertes de lignes, les branchements illégaux et autres vols d'électricité, les défauts de recouvrement). Mais, aussi les erreurs commises dans les processus

de facturation. Au total c'est 44% de notre production qui n'est pas facturée, ce qui entraîne des pertes financières s'élevant à environ 8,9 milliards KMF chaque année. Une seule réponse nous a semblé adéquate : la transparence. C'est pourquoi un cabinet international d'audit est déjà engagé pour une mission de 6 mois en vue d'établir les comptes définitifs de la Sonelec, pour les années 2019, jusqu'à 2023. Mais, aussi faire le bilan après l'ouverture et le partage du patrimoine entre les deux sociétés Sonelec et Sonede.

Concernant la lutte contre la fraude, ce dernier montre que la société s'est engagée à moderniser et optimiser le réseau de distribution d'électricité aux Comores, la Sonelec a reçu un financement de la Banque mondiale pour l'acquisition de 100 000 compteurs intelligents. Un projet ambitieux qui constitue une étape majeure vers une gestion plus efficace et transparente de la consommation d'électricité à travers l'archipel, renforçant ainsi la capacité de la Sonelec à offrir un service plus fiable et rentable à ses clients. « Pour le coût élevé de l'exploitation et de

l'entretien des centrales thermiques, le modèle de fourniture d'énergie adopté par le pays, dès le départ, coûte cher pour l'exploitation de l'énergie. Mais, aussi pour l'entretien des centrales, ce qui contribue grandement au manque de performance de la société. Il nous a donc fallu trouver une solution pour sortir de notre dépendance aux énergies fossiles et notamment le gasoil. C'est pourquoi sous l'impulsion du président Azali Assoumani, nous avons mis en marche la transition énergétique du pays avec la construction des centrales photovoltaïques », souligne-t-il.

Et de lui d'avouer que, la Sonelec est souvent confrontée à d'importants dysfonctionnements techniques. Comme ce fut le cas récemment avec la mise en service de nouveaux groupes électrogènes, alors que la société n'avait pas procédé à une révision préalable des anciens moteurs, du fait du retard dans la livraison des pièces de rechange commandées. « Ces quatre années à la tête de la Sonelec ont été marquées par des défis, que nous essayons de surmonter et que nous surmonterons

toujours. Mais, elles ont été marquées également par des avancées. L'amélioration de la production et la distribution d'électricité constitue un objectif pour moderniser notre réseau, construire de nouvelles lignes, améliorer la gestion financière, lutter contre les pertes et renforcer la résolution des problèmes techniques », lance-t-il.

« C'est pourquoi, au regard de ces défis, il me semble évident que la Sonelec a besoin d'un nouveau souffle, un besoin de se redynamiser pour renforcer l'existant et affronter les défis à venir. En effet, après réflexion, je pense qu'il est temps pour moi de passer la main. J'ai donc, adressé ma lettre de démission au chef de l'Etat, qui a bien voulu l'accepter. Cette dernière prend effet à partir de ce jour. Une période de transition sera observée jusqu'au vendredi 25 octobre pour assurer la transition des différents dossiers et projet en cours avec les directeurs opérationnels de la société et les hauts responsables du ministère », a-t-il conclu.

Nassuf Ben Amad

## 2E ÉDITION DE LA JOURNÉE DU DROIT :

## L'accès au droit pour tous au cœur des échanges

*Le ministère de la justice en collaboration avec l'ambassade de France a tenu une conférence sur la deuxième édition de la journée du droit ce mardi 22 octobre à Moroni. Elle s'inscrit dans la promotion de la nouvelle génération de magistrats, et la sensibilisation de la population.*

Pour mieux communiquer les acquis du projet Mahakama Ya Wusawa et de faire la promotion de la nouvelle génération des magistrats et des greffiers comoriens, le ministère de la justice et l'ambassade de France ont procédé à une conférence ce mardi 22 octobre. Plusieurs acteurs se sont manifestés à l'instar de greffiers, huissiers, douaniers etc. Selon le ministre de la justice Said Omar Houmadi, le droit est le socle de nos démocraties,

l'outil de régulation des rapports humains. « Il transcende les clivages sociaux, économiques et politiques en offrant à chacun les moyens d'exercer pleinement ses droits et devoirs », précise-t-il. Et d'ajouter que « nos législations doivent être révisées et nos magistrats bien formés pour s'aligner sur leurs réalités, tout en demeurant profondément ancrées dans les valeurs humaines et éthiques qui nous guident ».

L'accès au droit pour tous est primordial à en croire le garde des sceaux. « Trop souvent, des populations vulnérables, qu'elles soient marginalisées ou vivant dans des zones reculées, se voient privées d'un accès équitable à la justice. Cette situation est inacceptable et nous devons collectivement œuvrer pour que la justice soit accessible à



tous, sans distinction de condition sociale, de genre, ou d'origine », explique-t-il.

Pour cette édition, selon le diplomate français Sylvain Riquier, l'ambassade et le ministre de la justice ont décidé de faire une mise au point sur d'un projet dont l'objectif est de recruter et former des nouveaux

magistrats et greffiers. L'ambassade a soutenu deux concours de recrutement des auditeurs de justice et des greffiers de 2021 à 2023. « Nous avons appuyé l'organisation d'un concours de recrutement en 2021 et un deuxième en 2023. A la suite du concours, nous organisons la formation initiale de ces professionnels du

droit. Avec ce projet, c'est les 3/4 du corps des magistrats qui sont renouvelés. Donc c'est un effort tout à fait important, considérable », marque-t-il.

Rappelons que la première cohorte sortante de 22 magistrats et 10 greffiers est en exercice depuis le 25 février 2024, après leur intégration dans leurs corps respectifs. La formation de la deuxième cohorte de 20 auditeurs de justice et 19 élèves greffiers est en phase de finalisation, respectivement en fin de l'année 2024 et au mois de mars 2025. De plus, une formation continue des magistrats et greffiers assurée par des magistrats expérimentés d'Expertise France est en cours à Ngazidja et à Ndzouani.

Mohamed Ali Nasra

## DIPLOMATIE

## Le gouvernement déplore la décision des autorités malgaches

*Les relations entre Moroni et Antananarivo se crispent depuis quelques jours. Lors d'un point de presse ce lundi 21 octobre, le ministre des affaires Mohamed Mbae s'est exprimé sur la situation du bateau « Acadie » qui était bloqué au port de Majunga à Madagascar pour des motifs sanitaires liés au choléra. Selon lui, les autorités malgaches n'ont pas informé le gouvernement comorien avant de prendre cette décision, qu'il juge déplorable.*

Tout va mal entre l'Union des Comores et Madagascar sur le plan diplomatique. Lors d'un point de presse ce lundi 21 octobre, le

ministre des affaires Mohamed Mbae a éclairci la situation du navire Acadie qui était bloqué au large de Madagascar pour des raisons sanitaires liées au choléra. Selon lui, les autorités malgaches n'ont pas informé le gouvernement comorien avant de prendre cette décision, qu'il juge déplorable. « Cela fait trois jours que le bateau Acadie transportant plus de 280 citoyens comoriens a été bloqué au large de Madagascar. Nous déplorons d'abord cette décision du gouvernement malgache de ne pas laisser ce bateau accoster au port. D'autant plus qu'on ne nous a pas mis au courant d'une telle décision de fermeture du transport maritime. Si on était infor-

mé, nous aurions empêché le bateau de partir. Les autorités malgaches ont pris cette décision sans nous alerter. Donc, nous le déplorons, car cette décision n'a pas pris en considération notre amitié avec Madagascar », explique le chef de la diplomatie comorienne.

« Le gouvernement comorien a tenté d'entrer en négociation pour trouver une solution. Nous avons demandé de laisser entrer le navire et mettre les passagers en quarantaine après avoir effectué des tests de dépistage. Le gouvernement comorien s'est engagé à prendre tout en charge. Mais, le gouvernement malgache n'a pas accepté nos propositions. C'est regret-

table. On a sollicité aussi qu'il envoie des médecins sur le bateau car il y avait des enfants, et même des femmes enceintes. En effet, aucune de nos demandes n'a été acceptée. Les autorités de Madagascar restent inflexibles », déplore-t-il.

« Le refoulement du navire battant pavillon comorien Acadie, avec plus de 280 passagers à bord, dont de nombreuses personnes en situation de vulnérabilité (malades, femmes enceintes, enfants en bas âge, etc.) fait fi, en effet, des liens d'amitié et de bon voisinage existant entre l'Union des Comores et Madagascar. Le gouvernement comorien s'interroge, à juste titre, sur le bien-fondé d'une telle

décision, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) n'ayant à ce jour déclenché aucune alerte pouvant justifier des mesures aussi drastiques et restrictives », conclut-il. Tout en appelant Madagascar à reconsidérer sa position et à donner une chance au dialogue pour mettre fin à ce regrettable malentendu. Pour rappel, le navire Acadie a regagné le pays, il a accosté au port de Mutsamudu le 20 octobre avant de jeter l'encre au port de Moroni le lendemain. Sachant que « toutes les dispositions étaient prises pour ces passagers » à en croire le ministre.

Nassuf Ben Amad

BRÈVE :

## Ushe, le parti qui vise l'espoir et le bien-être sociétal

*Cela fait moins de 3 mois que le parti Ushe a vu le jour. Créé dans un contexte politique en mutation, le parti veut incarner l'espoir de la jeunesse à travers un combat pour le respect du droit et de la citoyenneté.*

À titre de rappel, le parti Ushe a tiré dans ses rangs de nombreux militants issus de l'association Ngo Shawo. Ces termes ont bel et bien leurs significations. Tout changement a un début. Et le changement vient de la jeunesse tout comme le parti au pouvoir le renouveau et la promotion des jeunes dans la haute sphère des décideurs politiques et administratifs, à l'instar du nouveau gouvernement.

C'est dans ces conditions que le parti Ushe veut à tout prix œuvrer pour le changement. «

Ensemble, unis, nous avons la force de transformer les Comores. Chacun d'entre nous a un rôle à jouer, et c'est seulement en nous levant tous ensemble que nous pourrions véritablement faire de notre pays ce qu'il a toujours été destiné à être : une terre de justice, de paix et de prospérité pour tous », explique le parti dans sa page Facebook.

C'est ainsi que le dernier né du paysage politique a déclaré : « Ushe s'est créé pour le bien être de la population. C'est une association qui se bat pour le droit et la citoyenneté de toute la population ». Des valeurs, plus qu'un slogan à l'approche des élections législatives et municipales de janvier prochain.

Kamal Gamal



Image d'illustration

MALADIES SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES :

## Le club des jeunes de Mbatsé sensibilisé

*Le dimanche 20 octobre au motel Faradel de Fomboni, le club des jeunes de Mbatsé a été sensibilisé contre les maladies sexuellement transmissibles (MST), les grossesses non désirées mais aussi contre les violences faites aux enfants et aux filles. Ils ont abordé également des notions sur les dangers des drogues. Ces jeunes se disent satisfaits des connaissances reçues.*

Le service d'écoute en partenariat avec l'UNICEF sous financement de l'Agence coréenne internationale a organisé une formation des jeunes en particulier le club d'adolescents de Mbatsé sur les différents fléaux qui touchent la société. Ce projet de lutte contre les violences faites aux enfants et aux filles, a comme objectif, selon Rachida Nouridine, agent de la direction du genre de sensibiliser les jeunes contre toute forme de violence. C'était l'occasion d'apprendre ces jeunes sur différents domaines tels que les IST (infections sexuellement transmissibles), les grossesses non désirées et les dangers de la drogue.

Ces jeunes sont appelés, selon les formateurs, à aller expliquer à leur tour, à leurs amis et collègues pour les prévenir contre ces différents dangers de la société. « Nous avons beaucoup appris notamment sur la confiance entre nous, la confiance entre les amis et les risques de la sexualité », témoigne Anissa Bounou appartenant à ce club d'adolescents « Mparano » de Mbatsé. Même son de cloche pour Farid Issoufa Madi. « La formation était intéressante et s'est bien déroulée. Car, nous avons beaucoup appris sur les maladies sexuellement transmissibles et sur les grossesses non désirées ».

Les intervenants de l'ASCOBEF Mahamoud Ali et Younoussa Said Ali ont pris le temps d'expliquer en long et en large avec des termes simples les différentes MST, leurs différents moyens de transmission mais aussi les risques des rapports sexuels non protégés. Ces jeunes découvrent une éducation sexuelle et les dangers de la consommation des produits stupéfiants tels que la drogue.

Riwad



Le club des jeunes de Mbatsé sensibilisé.



### Avis de recrutement

La Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale qui regroupe l'Union des Comores, les Républiques de France (Réunion), de Madagascar, de Maurice et des Seychelles. Avec le soutien de ses partenaires, la COI donne corps à la solidarité régionale à travers des projets de coopération couvrant l'ensemble des Objectifs de développement durable.

Pour son projet « **Renforcement de la sécurité sanitaire dans la région Indopacifique (SSIP)** » financé par l'Agence Française de Développement (AFD), la COI recherche :

1. Un Responsable de projet
2. Un Chargé de communication
3. Un Assistant Administratif et Financier

Les dossiers d'appel à candidatures peuvent être obtenus comme suit :

- Téléchargement à travers le site internet de la COI [www.commissionoceanindien.org](http://www.commissionoceanindien.org) – rubrique « Opportunité »
- Au Département des ressources humaines à l'adresse électronique suivante : [rh@coi-ioc.org](mailto:rh@coi-ioc.org)

Les candidatures doivent se faire directement sur le site internet de la COI à l'adresse suivante : <https://www.commissionoceanindien.org/opportunités-etcarrières/> avant le **mercredi 06 novembre 2024 à 16h00 (heures de Maurice)**

**19 Rabiou Thani 1446**

**Prières aux heures officielles  
Du 21 au 25 Octobre 2024**

**Lever du soleil:**

**05h 39mn**

**Coucher du soleil:**

**18h 03mn**

Fadjr : **04h 37mn**

Dhouhr : **11h 06mn**

Ansr : **15h 20mn**

Maghrrib : **18h 08mn**

Incha : **19h 22mn**



## FOOTBALL, COSAFA WOMEN CUP 2024 :

## Football féminin, des progrès significatifs

Les filles comoriennes qui constituent l'équipe nationale de football féminin, se sont envolées hier mardi 22 octobre pour Port-Elizabeth en Afrique du Sud. C'est dans cette station balnéaire, située dans la province du Cap-Oriental que va se disputer la compétition la plus prisée de la zone Cosafa, en ce qui concerne les équipes nationales de football féminin.

Ancienne joueuse, et capitaine des Coelacanthes féminines qui ont disputé la Cosafa cup 2020, Anissa Maoulida aura la lourde tâche de mener en tant qu'entraîneur principale les siennes, lors de cette coupe de la zone 6 de la CAF. Connue, pour sa rigueur au milieu de terrain, quand elle était joueuse, elle doit maintenant faire ses preuves sur le banc des Verts et essayer de faire sortir les Comores de la phase des groupes, pour la première fois de son histoire. Elle peut s'appuyer sur

l'exploit des garçons qui ont disputé pour la première fois une demi-finale lors de la dernière Cosafa masculin.

La technicienne formée à l'ASPTT Blois, peut aussi s'appuyer sur un groupe équilibré entre les expatriées, qui seront au nombre de quinze, et huit joueuses issues du championnat des Comores de football féminin. En faisant appel à ces joueuses du championnat local, Anissa ne fait que confirmer, ce que beaucoup avaient remarqué depuis trois ans, à savoir, une évolution constante du championnat de football féminin. Depuis trois ans et l'institution du championnat des Comores de football féminin, ce dernier ne cesse de s'enrichir, jusqu'à attirer des joueuses étrangères, plus particulièrement venues de Madagascar.

Ces arrivées, ont comme effet, de tirer le niveau du championnat vers le haut, au point d'avoir pour la Cosafa cup, qui débute demain 15

joueuses, qui évoluent dans le championnat local. Ben Ali Abdou Saïd Amina (Volcan), Nourouzamane Ahmed, Dandji Adinane Dalila, Mohamed Dalila (FC Mwalimdjini), Mohamed Boinali Nourdati (Ouvanga, Espoir), Hahirami Ali Anlaouia, Saïd Ali Nasrati, Natacha Kamal (Olympic Moroni), ces 8 joueuses vont constituer le contingent formé et issu du championnat des Comores. Pour en arriver là, des efforts ont été déployés, depuis la période de la normalisation, où la présidente de l'époque, Kanizat Ibrahim a milité pour instaurer les bases du futur championnat, avant de céder la place au nouveau comité, nouvellement élu, sous la direction de Saïd Ali Saïd Athouman.

Au-delà de la fierté de voir des joueuses formées aux Comores intégrer les équipes nationales, les dirigeants du football comorien peuvent s'en orgueillir d'avoir mis en place une compétition qui attire



Joueuses comoriennes (@ffc).

les voisins de la rive sud de l'océan indien. Sept des joueuses appelées par le sélectionneur malgache, jouent dans le championnat des Comores de première division, Velomanantsoa Anjarasoa (Etoile du Centre), Ali Suraya, Verosantatra Diana, Marie Sarah, Aimée Christina, Razananivo Mamonjy Sylvia (Olympic Moroni), Nomenjanahary Edoxie (Volcan). Si la FFC reste le plus grand bailleur

du championnat, des hommes et des femmes de bonnes volontés, qui ont cru avant les autres, qu'investir dans le football féminin peut être bénéfique à terme au football comorien et féminin en particulier, se sont investis pour faire éclore le potentiel du football féminin, longtemps caché.

Imtiyaz

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CAF

## Les Comores particulièrement actifs

La quarante-sixième (46ème) assemblée générale ordinaire de la confédération africaine de football, s'est tenue hier mardi à Addis-Abeba, capitale de l'Éthiopie. Outre, la validation des comptes de l'exercice 202-2023 et l'approbation de la proposition du budget 2025, d'autres propositions ont été faites dont certains amendements aux statuts de l'instance faïtière du football africain.

L'argent étant le nerf de la guerre, c'est par les propositions budgétaires que les votes ont débuté. Les cinquante-quatre (54) fédérations qui constituent la CAF ont approuvé à l'unanimité la proposition budgétaire pour l'année à venir. Cent cinquante-neuf millions de dollars de recettes, cent trente-huit millions de dollars de dépenses et des bénéfices aux alentours de onze millions de dollars. C'est la proposition budgétaire que le comité exécutif de la CAF avait soumis à la validation des

associations membres. (30% des dépenses seront destinés aux programmes de développement alors que 55% iront à l'organisation des compétitions, et autres primes.

Le président de la CAF, Dr Patrice Motsepe a particulièrement salué la gestion et l'organisation de la dernière CAN en Côte d'Ivoire. « Nous avons donné 40 millions de dollars à la Fédération Ivoirienne de Football, pour l'organisation de cette compétition, et nous sommes satisfaits du résultat car, nous avons fait 74 millions de dollars de recettes », a en substance tenu à clarifier le président de la CAF. Soutenue par la Mauritanie, le Botswana, la Libye et la Somalie, la Fédération de Football des Comores a fait deux propositions d'amendements aux statuts en vigueur de la CAF.

La première proposition portait sur l'article 18.a19 des statuts de la CAF. «A la date de l'élection, les candidats aux postes de présidents, et de membres du Comité Exécutif de la CAF, doivent être des memb-

res Bona Fide de leurs associations nationales, et n'excédant pas 70 ans. « Cette clause à en croire le président de la FFC, porteur de la proposition d'amendement ». Nous avons jugé, que l'article est discriminatoire. C'est à l'assemblée générale d'apprécier, si la personne est apte avec toutes ses facultés, au lieu de se baser tout simplement sur le critère de l'âge », nous a-t-il répondu pour justifier sa proposition.

Deuxième proposition approuvée par plus du 3/4 des votants, seulement deux votes contre était celle liée à la représentation des membres de la CAF au conseil de la FIFA. Là aussi, le président Saïd Ali, trouve que la CAF était un peu en retard sur les autres confédérations par rapport

aux critères de désignation des membres. Les sept membres africains au conseil de la FIFA étaient répartis selon des critères linguistico-géographiques. Ce qui fait que, les Comores se trouvaient dans un groupe de pays arabophones, lusophones et hispanophones. Et le président trouve que le fait de mettre des quotas dans le choix des membres au conseil de la FIFA est inacceptable. « Nous avons estimé, que le fait d'avoir des quotas dans le choix de désignation des membres au conseil de la FIFA était un peu rétrograde. Ça n'existe pas d'ailleurs dans les autres confédérations. C'est pourquoi, nous avons demandé l'amendement de cet article 18.a13 ».

Seules propositions issues d'associations membres, ces amendements comoriens prouvent le leadership du président de la FFC mais, aussi de la place que le football comorien est en train de prendre sur le continent africain. Le président de la FFC était accompagné lors de cette grand-messe du football africain, par son secrétaire général, Mohamed Hamid Dahalani. Des nombreuses autres personnalités dont le président, Infantino, qui apprécie particulièrement l'Éthiopie ont honoré de leurs présences cette dernière assemblée avant celle qui va désigner un nouveau comité exécutif dans les mois à venir.

Imtiyaz



Le SG, et le président de la FFC.



## Avis de recrutement

La Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale qui regroupe l'Union des Comores, les Républiques de France (Réunion), de Madagascar, de Maurice et des Seychelles. Avec le soutien de ses partenaires, la COI donne corps à la solidarité régionale à travers des projets de coopération couvrant l'ensemble des Objectifs de développement durable.

Si vous êtes motivé(e) et prêt(e) à relever des défis, pour son Secrétariat Général, la COI recherche :

## 1. Un (1) Spécialiste Budget et Finance

Les dossiers d'appel à candidatures peuvent être obtenus comme suit :

- Téléchargement à travers le site internet de la COI [www.commissionoceanindien.org](http://www.commissionoceanindien.org) – rubrique « Opportunité »
- Au Département des ressources humaines à l'adresse électronique suivante : [rh@coi-ioc.org](mailto:rh@coi-ioc.org)

Les candidatures doivent se faire directement sur le site internet de la COI à l'adresse suivant : <https://www.commissionoceanindien.org/opportunités-etcarrieres/> avant le **Mercredi 30 octobre 2024 à 16h00 (heures de Maurice)**

## LES CONFÉRENCES DE HAZI NA HAKI

## La perte de l'identité culturelle

La fondation Hazi na Haki, dont le projet est de valoriser le travail et honorer les personnalités éminentes de notre société, a organisé une conférence débat sur la perte de l'identité comorienne ce lundi 21 octobre à Moroni. Une conférence animée par Damir Ben Ali, ancien Directeur du CNDRS, Amina Housseine Dahalane, présidente du réseau femmes et développement et l'anthropologue Abdremane Wadjih, Moussa Said en a été le modérateur.

Les effets du mimétisme sur l'identité et les dynamismes sociales aux Comores. C'est l'angle abordé par les conférenciers, hier lundi au Casm lors d'un échange qui a réuni une cinquantaine de participants. « Se rappeler la réalité de notre identité afin de retrouver le moment où notre représentation de nous-mêmes a glissé dans le mimétisme est une question importante », dira le professeur Damir Ben Ali pour qui « la plasticité d'esprit qui, jadis caractérisait le comorien, venait d'un groupe d'immigrés d'origines diverses ». « Chaque peuple arrivait avec sa langue, ses représentations, ... En s'adaptant aux réalités naturelles des îles, ces hommes et femmes mélangeaient leurs connaissances et leur savoir-faire, confrontaient leurs modes de pensée, tout en se délestant de leurs références ».

Toujours selon lui, la représentation mimétique de la société par l'élite comorienne a surgi au 16e siècle avec l'arrivée des européens. « L'équivalent comorien du mot civilisé devient ustaanrabu. En 1888, le pouvoir politique est composé en majorité de jeunes, francophone et arabophone, découpés des réalités sociologiques de la nation par la révolution du 03 aout 1975 qui a supprimé les institutions et les rituels qui célébraient les états du cycle vital des comoriens et participaient à la constitution de notre mémoire historique. Les jeunes gouvernants multipliaient les rédactions de constitutions au profit de l'occident », souligne-t-il.

De son côté, la présidente du réseau national femmes et développement Amina Housseine, s'est exprimée sur l'appropriation de motifs de la population comorienne. « Personnellement, tout le temps que j'ai passé à l'extérieur était basé sur du mimétisme. J'imitais les européens, je parlais très bien en français pour que les gens voient que je suis civilisée. Tout ça s'explique par le fait du dominateur et du dominé. On fait en sorte de plaire au dominateur en s'adaptant à lui », explique-t-

elle.

Avant d'ajouter : « Le mimétisme des vêtements, a débuté dans les années 50-60. Nous avons de bonnes relations avec la Tanzanie et Zanzibar donc nous sommes appropriés leur mode vestimentaire. Par ailleurs, à partir des années 80 avec les voyages en Europe, nous avons commencé à vouloir leur ressembler en adoptant leur manière de se vêtir, de se comporter voire même de les ressembler par exemple en se défrisant. Ce qui me choque le plus, c'est que dans nos mariages, au lieu de mettre en valeur nos vêtements traditionnels en les cousant, nous nous référons à des prêts à porter venus d'ailleurs qui ne sont pas forcément de bonne qualité par rapport à notre climat », déplore-t-elle.

Quant à l'anthropologue, Dr Abderemane Wadjih, il affirme

que le mimétisme implique la tendance d'imiter ou reproduire les aspects d'une personne et ce phénomène existe dans le monde. « Le mimétisme en soi n'est pas mauvais, il devient mauvais à partir du moment où il est aveugle, imiter pour imiter, copier pour copier etc. Le mimétisme est excellent quand il est utilisé à bon escient », précise-t-il.

L'anthropologue a tenu à souligner que le comorien doit s'affirmer par rapport à ce qu'il est sans renier son appartenance. « Un comorien n'est pas Arabe, Africain ou autres, mais comorien. Certes nous avons une descendance comme tout pays mais on se définit par rapport à nos origines et non autre chose. Nous devons assumer notre identité et notre existence en nous identifiant comme comorien sans renier notre appartenance. Car nous avons une



Les Conférences de Hazi na Haki

existence affirmée et confirmée », confie-t-il.

Pour lui, l'aliénation, le formatage est à l'origine de ce que nous traversons actuellement. « Le dominant essaie toujours d'imposer sa culture, pensée, ... Nous

avons adopté la culture des autres en rejetant la culture. Nous devons donc trouver une solution pour nous réapproprier notre culture », suggère-t-il.

Mohamed Ali Nasra



# SOIRÉE DE GALA

## DU ROTARY CLUB MORONI

### AU BÉNÉFICE DE ACCF

ASSOCIATION COMORIENNE  
CONTRE LE CANCER CHEZ LA FEMME

### ET DES ACTIONS DU CLUB

## 26 OCTOBRE | 19H

## À L'HOTEL RETAJ

AVEC LES ARTISTES :

## YAX LEADER

## JAZZ YLANG

Personne individuelle **15 000 FC**

Couple **25 000 FC**

Enfant **7500 FC**

Préventes disponibles à Kenya Airways | Retaj Hôtel | Campus France

ACCF COMORES

Contacts : 3384636 / 4753608

ROTARY CLUB DE MORONI